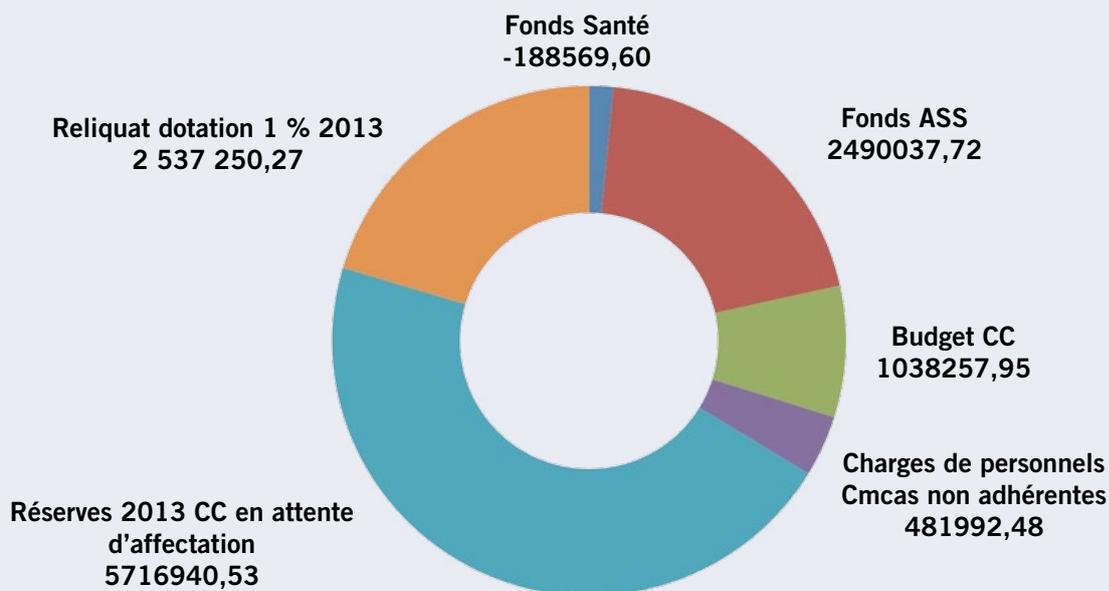




# RELIQUAT DU 1 % 2013 : 12 075 909,35 €...

Les faits donnent raison, une fois de plus, aux propositions de vos administrateurs FO à la CCAS : on pouvait donc, dès le départ, faire beaucoup plus que les 27 M€ votés par la CGT pour la CSMR et ainsi baisser les cotisations des adhérents comme le revendiquait FO Énergie et Mines.

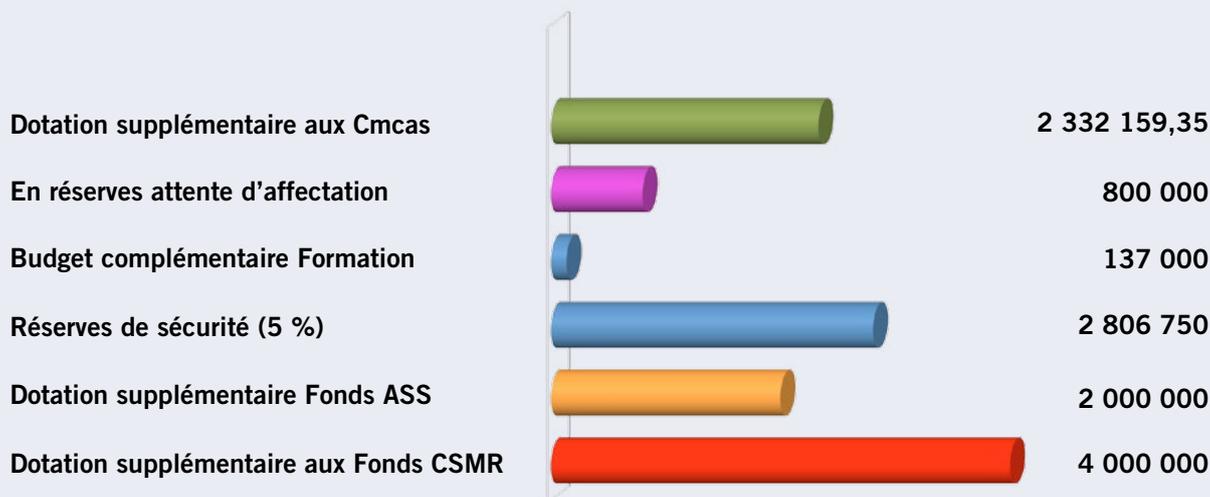
## RELIQUATS BUDGÉTAIRES 2013 A AFFECTER SUR BUDGET 2014



Pour FO, une répartition prioritaire pour la Santé et à l'ASS (Actions sanitaires et sociales) :

- 4 M€ à la CSMR, c'est la gratuité de cotisation du dernier trimestre 2014,
- 2 M€ à l'ASS pour éviter un recul social dû à l'évolution des aides.

## PROPOSITION FO DE RÉPARTITION DU RELIQUAT



DU 24 AU 27 NOVEMBRE  
**VOTEZ**